

Pas de Calais  
Nord  
Somme  
Oise  
Aisne

# TECHNI-VIANDE

Nord - Pas de Calais - Picardie

N° 27 - juin 2015

LE BULLETIN DES PRODUCTEURS DE VIANDE BOVINE

## Edito

Comparé aux autres régions de France, le Nord-Picardie possède de nombreux atouts à la pratique de l'élevage : nous disposons de paille, de surfaces épanchables et de coproduits issus de nos entreprises de transformation agricole.

Pour les agro-industries, la valorisation de nos produits comprend la commercialisation de la matière de base mais aussi les coproduits, propriétés des agriculteurs (pulpes de betteraves) ou des entreprises (tourteau de colza, drêches).

Les coproduits ont leur place dans l'alimentation des herbivores car ils permettent de travailler avec des matières premières locales tout en réduisant les coûts de transport.

Tout dépend de la volonté des hommes et de la responsabilité des entreprises à établir des relations inter-filières gagnant/gagnant afin d'éviter que la plus value soit faite par des intermédiaires sur le dos des éleveurs et des polyculteurs. Une réflexion au sein de la profession sur la commercialisation de ces coproduits semble nécessaire.

Pour continuer à se développer et maintenir leur compétitivité, les agro-industries devront s'adapter mais elles auront toujours besoin de débouchés pour leurs coproduits.

Pour nous éleveurs, il est également indispensable de se FORMER pour être en capacité de savoir quel coproduit acheter mais aussi pour maîtriser les fluctuations et les spéculations.

Ce Techniviande spécifique sur les coproduits vous apportera des premières informations.

Si vous souhaitez approfondir la réflexion sur les coproduits, rejoignez des groupes techniques. C'est un véritable investissement pour améliorer la rentabilité de votre atelier viande.



**Philippe MEURS**

**Polyculteur, Naisseur - Engaisseur de taurillons  
Elu à la Chambre d'Agriculture de l'Aisne**

## Des coproduits pour économiser du foncier.

Depuis quelques années, un vent puissant prône l'autonomie alimentaire pour nos élevages comme étant LA solution. Ce serait le meilleur moyen d'être indépendant de la fluctuation des cours, de garantir la sécurité alimentaire et sur le plan environnemental, de limiter les transports.

Respecter ce concept serait un handicap pour nos agro-industries. Ainsi, la valorisation des pulpes de sucrerie à environ 200€ l'hectare au profit des betteraviers pourrait se transformer, au moins dans un premier temps, en une charge pour les éliminer, la déshydratation souvent destinée à l'export ne pouvant tout absorber. Il ne s'agit pas d'une fiction, cela est déjà arrivé. Les usines de biocarburants utilisent le blé ou le maïs pour la fabrication d'éthanol. Environ 30% des céréales qui passent dans l'usine sont revendues sous forme de coproduits à un prix voisin de celui des céréales avant transformation !

Cette utilisation des coproduits du terroir par l'élevage n'est-ce pas de **l'autonomie alimentaire indirecte** ? Nous pouvons être fiers des nombreuses industries régionales qui valorisent nos récoltes. Mais l'élevage devrait être mieux reconnu pour son rôle dans la rentabilité du système.

L'utilisation des coproduits est-elle intéressante pour les éleveurs ? La réponse n'est pas évidente. Un véritable marché des coproduits existe et leur prix est calculé en fonction du prix des fourrages disponibles dans les cours de ferme (maïs ensilage, protéagineux, céréales...) et non en fonction de la valeur intrinsèque de l'aliment.

Dans notre région, nous croulons sous les coproduits disponibles, mais ce n'est pas pour autant que l'élevage en profite vraiment. Il faut en permanence faire son calcul avant d'acheter. C'est un comble quand on sait que les éleveurs sont indispensables à la rentabilité des usines...L'utilisation de coproduits permet cependant de diminuer l'emprise du foncier nécessaire à l'élevage, un avantage à ne pas négliger !

Daniel PLATEL

## Sommaire

- Le coproduit : une richesse régionale p. 2
- Témoignage de E. Pinta p. 3
- Témoignage de F. Pruvost p. 4
- Les bonnes actions de l'été p. 4



## LE COPRODUIT : UNE RICHESSE RÉGIONALE

Lorsque l'on parle d'utilisation alimentaire à destination animale, il ne faut plus dire sous-produit, jugé trop péjoratif, mais coproduit, terme plus adapté même s'il n'est pas défini dans la réglementation française.

Les coproduits sont pléthores dans la région, impossible donc de tous les nommer dans ce TechniViande. Sur ce sujet, la réputation de la pulpe de betterave n'est plus à faire. D'autres sont également connus comme l'utilisation des purées ou des écarts de triages de pomme de terre, les racines d'endives ou encore les drêches de brasserie. L'apparition des usines de biocarburants depuis 2006 a contribué à la mise en marché de nouveaux coproduits. Les tonnages libérés ont alors considérablement augmenté. Le biodiesel a généré la production de tourteaux de colza et le bioéthanol de drêches de blé ou de maïs. Si vous pensiez ne pas en utiliser, vous vous trompez car ils sont régulièrement intégrés dans les concentrés du commerce.

**Les qualités nutritionnelles des principaux coproduits rencontrés :**  
(Source : IDELE)

### La pulpe surpressée de betteraves

Elle est riche en cellulose, mais pauvre en lignine, sa digestibilité est élevée pour les ruminants. Énergétique, la pulpe surpressée de betteraves est également bien pourvue en protéines mais de manière déséquilibrée car faible en azote soluble. Sa teneur en calcium est très élevée mais moyennement assimilable. Elle est, par

Origine des coproduits		
Matière première	Quantité de matière première pour produire 1T d'éthanol	% de coproduit issu du traitement des matières premières
Blé	3.3T	36% de drêche
Betteraves	13.5T	21% de pulpe surpressée
Maïs	3.3T	36% de drêche

Les matières premières et les coproduits générés par notre industrie agroalimentaire régionale.

contre, pauvre en phosphore. Les pulpes sont aussi riches en soufre ce qui est un avantage en cas d'utilisation d'urée pour stimuler la flore microbienne. Pour préserver la qualité des pulpes, il est conseillé de ne pas stocker à plus de 2,2 m de hauteur pour éviter les éboulements. De même, les silos trop larges ralentissent le refroidissement des tas. Le passage et le bâchage sont à soigner.

### Les drêches de blé

Leurs caractéristiques varient selon le procédé technologique des usines. Il en existe de deux sortes, suivant l'ajout ou non de son. Avec du son, la valeur alimentaire avoisine celle du blé avec une teneur en amidon proche de 20 %. Sans le son, les coproduits obtenus sont plus riches en protéines. Les drêches de blé sont à la fois source de fibres, de protéines et de minéraux car bien pourvues en phosphore. La présence de fer est élevée et cela peut être antagoniste à l'assimilation du zinc, du cuivre et du manganèse. Le soufre est également élevé et peut empêcher l'assimilation du cuivre.

Beaucoup de produits commerciaux sont proposés : ceux à base de blé comme l'AMYPLUS, le MILUREX ou le WHEAT FEED, d'autres à base de maïs comme le CORN GLUTEN, le COREX 100 ou le COREX 200. Ils peuvent être



L'usine de NESLE traite 800 000 tonnes de blé et produit 375 000 de coproduits.

commercialisés « humides » vers 40% de matière sèche ou « secs ». En « sec », le produit est plus stable et peut être stocké sans perte sur une longue période.

### Le tourteau de colza

Ce dernier traîne encore une réputation de mauvaise appétence qui n'a plus lieu d'être depuis l'utilisation des nouvelles variétés double « 00 », pauvres en glucosinolates et en acide érucique. On peut estimer qu'en terme de correction azotée, 1,5 Kg de colza remplace 1 Kg de soja. Son prix d'intérêt vis-à-vis du soja ne doit pas être supérieur à 75% de ce dernier. L'utilisation du colza avec la pulpe surpressée n'est pas l'association idéale par

manque d'amidon des 2 produits. Elle demeure possible à condition d'apporter des céréales pour améliorer l'efficacité alimentaire. Les essais d'utilisation en engraissement de taurillons sont nombreux et s'accordent pour affirmer que les performances de croissance et de finition sont tout à fait satisfaisantes. Le colza est riche en phosphore et peut être commercialisé en bouchons ou en poudre.

**Daniel PLATEL**  
**Christian GUIBIER**

### POUR COMPARAISON AVEC LES COPRODUITS

CEREALES PROTEAGINEUX	MS	UF	PDIN	PDIE	P	Ca	Amidon
Maïs grain	86	1,22	74	97	2,2	0,5	74%
Pois	86	1,21	150	97	3,4	1,3	51%
Blé	87	1,18	81	102	2,6	0,8	70%
Triticale	87	1,16	72	96	3,0	0,8	68%
Orge	87	1,07	80	100	3,9	0,8	60%
Féverole	86	1,04	162	104	4,1	1,7	44%
Pulpe sèche	89	0,99	66	109	0,9	14,8	0%
Avoine	88	0,88	69	69	2,7	1,2	41%
Epeautre (enveloppée)	89	0,82	66	82	2,5	0,8	35%



La baisse des cours des céréales redonne de l'intérêt à leur utilisation.

COPRODUITS TRIÉS PAR VALEUR EN UF DESCENDANTE (valeur par kg de MS)

TOURTEAUX	MS	UF	PDIN	PDIE	P	Ca	Amidon
Tourteau Soja 48	88	1,21	377	261	8,0	4,4	0%
Tourteau lin expeller	90	1,07	244	190	6,1	4,7	0%
Tourteau colza	89	0,96	247	155	14,6	10,5	0%
Tourteau de tournesol	90	0,73	245	128	11,5	4,4	0%
COPRODUITS SECS	MS	UF	PDIN	PDIE	P	Ca	Amidon
Huile de palme	100	2,73	0	0	0,0	0,0	0%
Corex 100 Roquette	88	1,02	73	100	1,5	0,5	23%
Corex 200 Roquette	88	0,98	135	110	9,0	1,0	17%
Amyplus	91	1,00	118	102	8,6	1,5	19%
Soluble de blé	33	1,20	189	132	11,5	3,8	2%
Mélasses de betterave	75	0,99	111	96	0,4	1,9	0%
Alphamaïs	87	0,98	60	82	7,0	1,5	20%
Son de blé tendre	87	0,82	94	80	9,9	1,4	30%
Milurex	89	0,93	105	105	6,5	1,0	27%
Mélasses de canne	74	0,86	32	62	0,7	10,1	0%
Drèches Orge Brasserie	92	0,82	194	171	4,9	2,3	7%
Bovigrain	89	0,81	70	84	1,5	0,2	25%
Urée	98	0,00	144	0	0,0	0,0	0%
COPRODUITS HUMIDES	MS	UF	PDIN	PDIE	P	Ca	Amidon
Pomme de terre conso	20	1,20	63	103	1,4	0,5	73%
Fibres de blé	52	1,12	112	118	6,2	1,8	29%
Purée de pomme de terre	18	1,04	70	100	10,9	7,6	45%
Soluble de céréales	33	1,05	189	132	11,5	3,8	3%
Pulpe de pois humide	25	1,04	95	110	2,0	1,5	30%
Corn Gluten Humide	45	1,04	127	102	6,4	0,8	20%
Racine d'endive	14	1,02	33	75	1,8	4	0%
Drèches de blé humides (Lillebonne)	35	1,20	267	230	3,4	3,0	3%
Pulpe de betterave surpressée	27	0,98	61	101	0,9	14,0	0%
Drèches Brasserie	23	0,84	223	189	5,7	3,3	7%
COPRODUITS FOURRAGES	MS	UF	PDIN	PDIE	P	Ca	Amidon
Fane de pois	86	0,53	42	60	0,5	5	0%
Paille de Ray-Grass	85,0	0,50	53	53	2,0	4,0	0%
Paille de colza	85,0	0,43	23	45	0,5	2	0%
Paille de blé	88,0	0,42	22	44	0,5	2	0%



La pulpe surpressée est un coproduit de qualité. Elle ne doit pas être stockée au-delà de 2.2m de hauteur pour éviter les éboulements. Pour être compétitive avec le maïs ensilage, sa qualité est indispensable mais attention, elle varie selon les sucreries !



Les drèches de céréales sont un coproduit riche en énergie. Elles sont disponibles en humide ou en sec.



Le Corn Gluten Humide, selon sa concentration dans la ration, peut substituer tout ou partie des correcteurs azotés. Attention aux valeurs alimentaires et à sa qualité selon les origines du produit.

### Témoignage d'Etienne PINTA EARL PINTA et Fils

Exploitation de polyculture, élevage de 115 taurillons Charolais/an, 100 génisses bouchères/an, 15 ha de prairies et 5 ha de luzerne. Coproduits utilisés en 2014/2015 :  
 - 1 200 T de pulpes surpressées  
 - 70 T de tourteau de colza  
 - 150 T de corn-feed semi-humide

« En 2011, l'alimentation des taurillons était 100% en sec, avec une base de pulpe sèche et un aliment complet du commerce. Après une analyse technico-économique de l'atelier, le coût alimentaire trop élevé a été mis en évidence par comparaison aux autres éleveurs de l'analyse de groupe. Depuis, notre objectif est de réduire les charges ali-

mentaires sans compromettre les performances techniques.

Le passage à la ration humide a nécessité l'achat d'un godet mélangeur avec système de pesée ainsi que la construction de 2 silos pour stocker les 1 200 tonnes de pulpes surpressées.

En 3 ans, la différence du coût entre pulpes sèches et pulpes surpressées a compensé l'investissement dans le stockage. De même, la maîtrise des quantités distribuées a payé en un an le système de pesée.

Du tourteau de colza et des brisures de maïs ont été intégrés à la ration en remplaçant le concentré composé.... En travaillant directement avec des matières premières, il est plus facile de comparer les prix entre les fournisseurs. L'approvisionnement est sécurisé sur le long terme en passant des contrats. Le rationnement ne varie pas en cours de campagne et au final notre objectif de réduire le coût alimentaire est atteint.



Depuis cet hiver, afin de poursuivre la maîtrise du coût alimentaire, nous utilisons du corn feed semi-humide distribué également au godet. Les 150 T consommées se font par 25-30 T au fur et mesure de la consommation. J'estime le taux de perte à 1,5 %.

Les taurillons ne sont pas encore vendus mais la pesée à mi-engraissement étant très satisfaisante ne laisse pas entrevoir de baisse des performances.

Quant aux génisses bouchères, aucun souci de qualité de la viande n'a été constaté, la ration étant la même, seul le tourteau de colza a été remplacé par du soja et du lin en finition».

Coût alimentaire/kilo de croît pour les taurillons  
 1,54 € en 2011  
 contre 1,06 € en 2014  
 Soit un gain de 191 €/taurillon

Christian GUIBIER

## Témoignage de Fabien PRUVOST Laboussière Saint-Martin (80)

Exploitation de polyculture, élevage de 60 vaches Blondes d'Aquitaine  
Poids moyen 2014 des 18 réformes : 495kg - 150 taurillons charolais et blonds - GMQ 2014 : 1 500g/j , 449kg à 18,4 mois - 1,5UTH - 20 ha de prairies et 20 ha de maïs ensilage - 65 ha de SCOP (céréales, escourgeon, colza).

### Coproduits utilisés en 2014/2015 :

- 240 T de pulpes de PdT
- 740 T de pulpes surpressées
- 90 T d'alphamaïs
- 60 T de corex 200
- 90 T de tourteau colza

« J'ai commencé il y a une dizaine d'années par acheter chez Roquette de la pulpe de pomme de terre. L'achat de coproduits se fait en fonction du déficit du bilan fourrager. J'ai horreur d'être à cours et d'être

dépendant du marché sans pouvoir négocier. C'est pourquoi j'achète souvent plusieurs camions qui sont ensuite livrés et payés au fur et à mesure de leur utilisation. Je m'informe régulièrement auprès des différents fournisseurs et je commande en espérant acheter au moment le plus opportun, ce qui avec la fluctuation du cours des céréales n'est pas évident...mais avec la spéculation, il y a une carte à jouer. Les produits proposés sont nombreux, je compare le coût des rations pour déterminer le meilleur compromis coût-croissance. Néanmoins, j'aime les croissances élevées en engraissement d'où ma volonté d'une bonne concentration énergétique dans les rations. J'incorpore une partie de produits secs pour diminuer l'encombrement et le coût des concentrés azotés. J'ai depuis peu une mélangeuse qui me facilite le travail et me permet de soigner les transitions alimentaires. Pour les veaux, un aliment complémentaire est réalisé sur la base de 45% de pulpe sèche,



La capacité de stockage est un atout pour commander en 30 tonnes et tirer les prix.

45% de corex 200 et 10% de tourteau de colza. La pulpe surpressée est un bon produit mais qui devient coûteux lorsque l'on n'est pas coopérateur. Le transport d'Arras me revient à 11€83 pour un produit rendu à 32€/T ! Si je n'achetais pas de coproduit, la surface en maïs doublerait et même si les rendements sont souvent proches de 18T de matière sèche, le compromis coproduit - maïs ensilage est intéressant dans mon système. »

Daniel PLATEL

### Ration actuelle des taurillons :

- 10 kg de pulpes surpressées (32€/T)
- 6kg de maïs ensilage (29€/t)
- 3kg d'Alphamaïs (127€/T)
- 1kg de Corex 200 (182€/T)
- 1kg de Colza (231€/T)
- 70g d'urée (650€/T)
- Sel et CMV
- coût journalier : 1,35€/taurillon
- coût au Kg de croît : 0,90 €/kg viv

## LES BONNES ACTIONS DE L'ÉTÉ :

### LES COUVERTS VÉGÉTAUX FOURRAGERS

La réglementation en Zones Vulnérables précise que la cïpan (culture intermédiaire piège à nitrates) et les repousses doivent rester en place pendant une période minimale de 2 mois et leur destruction ne peut intervenir avant le 01/11. Celle-ci prévoit aussi que la couverture des sols en interculture longue peut être composée de cïpan, de dérobées ou de repousses. En cas de dérobées fourragères il est donc possible de faire pâturer ou de faucher sans obligation de respecter les 2 mois.

Pour être sûr d'obtenir les variétés et les espèces que vous voulez et pas uniquement celles que votre fournisseur a en stock, n'attendez pas la dernière minute pour choisir et commander vos semences fourragères.

Espèces	Dose de semis (kg/ha)	
	Seul	Association
RGI – RGH diploïde (+ 30 % si tétraploïde)	20	15 à 20
Trèfle Violet– Incarnat – de Perse		8 à 10
Trèfle d'Alexandrie		8 à 10
Pois fourrager		30 à 40
Vesce		15 à 25
Moha (exigeant en température)	20 à 25	10 à 15
Avoine diploïde (du Brésil)	40 à 60	30 à 40
Avoine ou Orge	60 à 80	50 à 60
Triticale ou Seigle	80 à 100	60 à 80
Colza, chou	7 à 9	

Etienne FALENTIN

Guy CORBEILLE	Chambre d'agriculture de région du Nord-Pas de Calais	Tél. : 03 21 60 57 70
Etienne FALENTIN	Chambre d'agriculture de l'Aisne	Tél. : 03 23 97 54 10
Florent SAMSON	Genes Diffusion	Tél. : 06 86 42 60 99
Lucile CORNIN	Genes Diffusion	Tél. : 06 84 53 25 42
Christian GUIBIER	Chambre d'agriculture de l'Aisne	Tél. : 03 23 22 50 03
Karine LEMAIRE	Chambre d'agriculture de l'Oise	Tél. : 03 44 11 45 61
Didier ODEN	ACE	Tél. : 03 23 23 61 44
Daniel PLATEL	Chambre d'agriculture de la Somme	Tél. : 03 22 33 69 73
Pierre MISCHLER	Institut de l'Élevage	Tél. : 03 22 33 64 73

